

**ARRETE DE CIRCULATION N° 36 – COMMUNE DE DIGNAC**

République Française - Département de la Charente - Arrondissement d'Angoulême  
Commune de Dignac hors agglomération

**INTERDICTION DE CIRCULATION**

**Le Maire,**

**Vu** la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions ;

**Vu** le code de la Route et notamment les articles R110-1 à 3, R411-2 et suivants, R 412-1 et suivants, R414-14.

**Vu** le code des collectivités territoriales et notamment les articles L2212.1 à L2212.4, L130-5, L411-1;

**Vu** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I - huitième partie - signalisation temporaire), approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992, modifié le 31 juillet 2002 ;

**Vu** l'effondrement de la façade du bâtiment sis 19 place du Champ de Foire, dans la nuit du 11 au 12 novembre 2023 ;

**Considérant** que pour assurer la sécurité des riverains, il y a lieu d'interdire la circulation.

**ARRETE**

**ARTICLE 1er** – Du 13 novembre jusqu'à la mise en sécurité du site, la circulation de tous véhicules sera interdite sur la voie communale n° 1 « Place du Champ de Foire ».

Les riverains devront emprunter les rues adjacentes.

**ARTICLE 2** - Pendant la durée des travaux, le stationnement sur l'emprise du chantier sera interdit de part et d'autre sur une longueur de 50 mètres.

**ARTICLE 3** - La signalisation du chantier sera conforme à l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvée par arrêté interministériel du 6 novembre 1992, modifié le 31 juillet 2002 et à la charge de l'entreprise.

**ARTICLE 4** - Le présent arrêté sera publié et affiché dans la commune ainsi qu'à chaque extrémité du chantier.

**ARTICLE 5** - Madame le Maire de la Commune,

Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie de la Charente,

sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

A Dignac, le 13 novembre 2023

P/o Le Maire,

Béatrice JEAN

1<sup>er</sup> adjoint

